

# Bulletin d'inscription et de règlement

JNE 2010 - 4 au 6 novembre 2010 - Marseille, Palais des Congrès

Les bulletins d'inscription (un par participant) sont à adresser, en joignant le règlement  
**au plus tard le 25 octobre 2010 à : ANAS JNE2010 15, rue de Bruxelles 75009 PARIS**

Tél. ANAS : 01 45 26 33 79 - jne2010@orange.fr

PARTICIPANT(E) : Mlle  Mme  M

Nom (en capitales).....Prénom : .....

Adresse personnelle  ou professionnelle  (très lisible) : .....

Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

Tél. perso  ou prof  : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Fax : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adhérent(e) ANAS : oui  non  Fonction : .....

ENTREPRISE ou SERVICE : .....

Organisme :  Privé ou  Public Convention de formation :  oui  non

Adresse où doit être adressée la convention : .....

Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

## Choix des Ateliers

de l'après-midi du 4 novembre 2010

n°1  n°2  n°3  n°4  n°5

## Tarifs ttc

Pour les deux journées, repas de midi compris :

- Règlement **avant le 01/09/10** : 450
- Règlement **après le 01/09/10** : 495
- Retraité : 495
- Adhérents ANAS cotis réglée (payant lui-même) : 395
- Étudiants : 100

Inscriptions à la journée :

- 04/11**, repas compris : 250
- 05/11**, repas compris : 250
- 06/11**, repas non compris : 50

Tarifs préférentiels pour trois et plus :

- Règlement **avant le 01/09/10** : 400
- Règlement **après le 01/09/10** : 450

## Documents demandés

Fichet de réduction :  SNCF  Air France

Facture en ..... exemplaire(s)



Alliance Meeting est référencé pour les conditions d'hébergement. Contact : Jérôme DELACROIX  
tél : +33(0)1 71 33 10 63  
jerome.delacroix@alliancemeeting.com

## Règlement joint à l'inscription

### Attention : chèque à l'ordre de l'ANAS

- Par le participant lui-même :  
joindre un chèque bancaire ou postal
- Par l'employeur :  
chèque virement ou commande

Nom et adresse de l'employeur

.....

.....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Ville .....

Tel [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Personne à contacter : .....

Date : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Signature et cachet du représentant de l'organisme employeur ou signature du participant s'il règle lui-même :

**N° Formateur : 11 75 259 40 75**

**SIREN : 784 359 093 - APE : 9412Z**

Toute annulation devra être formulée par écrit. Une somme forfaitaire de 20% du montant de l'inscription sera retenue pour frais de dossier. Sauf cas de force majeure dûment constaté, aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations parvenues à l'ANAS après le 4 novembre 2010, le cachet de la poste faisant foi.